

Décharge 2005: budget général CE, Cour des Comptes

2006/2074(DEC) - 24/04/2007 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à la Cour des comptes pour l'exercice 2005.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2008/502/CE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2005 (Section V – Cour des comptes).

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au Secrétaire général de la Cour des comptes sur l'exécution du budget pour l'exercice 2005.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 24 avril 2007 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 24/04/2007).